



REÇU LE

1 / 4



26 AVR. 2023

12 - 10021327 - 4145 - 401130975 - 1000
00000977-0001-0002-01

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 91413
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfirmo@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 84 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 9 05 Clappet
+ prix appel

S31138001202 01002 TF 498391



FLX11200264901088-07SGI01

CGS

SDC BEFORE SUNRISE

37 AVENUE FOUCHET

P O CABINET CGS

64000 PAU

Facture du 22/04/2023
n° 10171356408

Montant Hors TVA 1 412,78 €

Montant TVA (payée sur les débits) 282,56 €

Facture TTC 1 695,34 €

Montant total à payer (TTC) 1 695,34 €

à régler avant le 09/05/2023

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

• Prochaine facture vers le 22/05/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 4906922943

Compte commercial : 1-5H0NSW

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti

Nom du client

SDC BEFORE SUNRISE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30001714047480

ROUTE DU CHAMBOURGUET

63610 BESSE ET ST ANASTAISE

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007

RUM : TIP519249069229434904684072242204

CGS

SDC BEFORE SUNRISE

37 AVENUE FOUCHET P O

CABINET CGS

64000 PAU

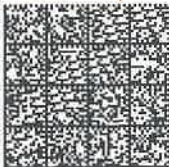
TIPSEPA

OUE

Montant en euros

1 695,34

Flasher-moi pour



payer en ligne

IBAN :

JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

Identification
règlement

924906922943490468407224

EDF

ENTREPRISES

87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

101713564087

001583220424 82924906922943490468407224967151

169534

SDC BEFORE SUNRISE



2 / 4

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 22/04/2023 n° 10171356408

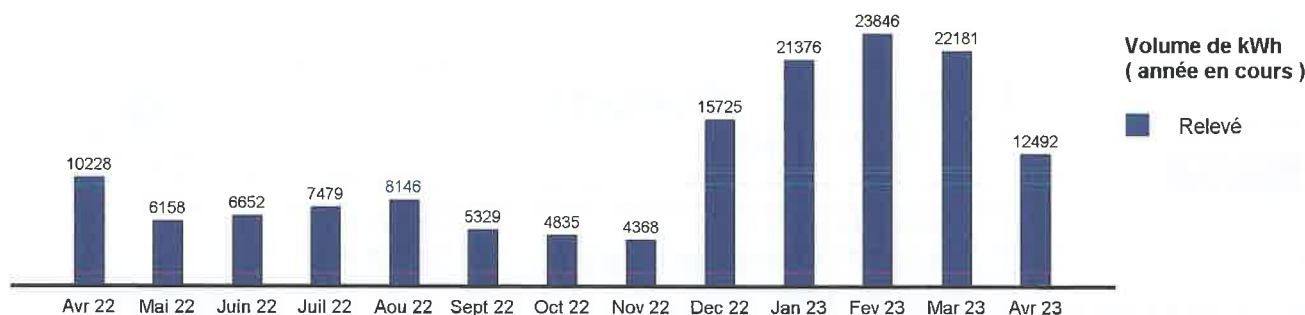
Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-5H0RE2G
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 17/04/2017
Venant à échéance le 18/04/2024

Données Point de Livraison

ROUTE DU CHAMBOURGUET 63610 BESSE ET ST
ANASTAISE
Réf Acheminement Electricité : 30001714047480

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité



872,86 € HT

Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/04/2023 au 30/04/2023		32,50 €/mois	32,50 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 12 492 kWh	Prix unitaire HT	840,36 €	Taux de TVA
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 22/12/2022 au 31/12/2022	-4 874 kWh	14,606 c€/kWh	-711,90 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 22/12/2022 au 21/01/2023	15 109 kWh	14,606 c€/kWh	2 206,82 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 22/12/2022 au 21/01/2023	-15 109 kWh	14,606 c€/kWh	-2 206,82 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 22/01/2023 au 18/02/2023	16 848 kWh	14,606 c€/kWh	2 460,82 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 18/02/2023	-27 083 kWh	20,879 c€/kWh	-5 654,66 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 22/01/2023 au 18/02/2023	-16 848 kWh	14,606 c€/kWh	-2 460,82 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 19/02/2023 au 21/03/2023	-16 042 kWh	20,879 c€/kWh	-3 349,41 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 22/12/2022 au 31/12/2022	-2 022 kWh	6,733 c€/kWh	-136,14 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 22/12/2022 au 21/01/2023	6 267 kWh	6,733 c€/kWh	421,96 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 22/12/2022 au 21/01/2023	-6 267 kWh	6,733 c€/kWh	-421,96 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 22/01/2023 au 18/02/2023	6 998 kWh	6,733 c€/kWh	471,18 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/01/2023 au 18/02/2023	-11 243 kWh	11,705 c€/kWh	-1 315,99 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 22/01/2023 au 18/02/2023	-6 998 kWh	6,733 c€/kWh	-471,18 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 19/02/2023 au 21/03/2023	-6 139 kWh	11,705 c€/kWh	-718,57 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 22/12/2022 au 31/12/2022	4 874 kWh	14,606 c€/kWh	711,90 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 21/03/2023	43 125 kWh	20,286 c€/kWh	8 748,34 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 22/12/2022 au 31/12/2022	2 022 kWh	6,733 c€/kWh	136,14 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/01/2023 au 21/03/2023	17 382 kWh	11,112 c€/kWh	1 931,49 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Hiver	du 22/03/2023 au 17/04/2023	2 413 kWh	20,286 c€/kWh	489,50 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Hiver	du 18/04/2023 au 20/04/2023	268 kWh	56,008 c€/kWh	150,10 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 22/03/2023 au 17/04/2023	1 189 kWh	11,112 c€/kWh	132,12 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 18/04/2023 au 20/04/2023	132 kWh	29,758 c€/kWh	39,28 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Été	du 22/03/2023 au 17/04/2023	5 050 kWh	3,940 c€/kWh	198,97 €	20,00 %

SDC BEFORE SUNRISE



3 / 4

Détail de votre facture du 22/04/2023 n° 10171356408

Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-5H0RE2G
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 17/04/2017
Venant à échéance le 18/04/2024

Données Point de Livraison

ROUTE DU CHAMBOURGNET 63610 BESSE ET ST
ANASTAISE
Réf Acheminement Electricité : 30001714047480

Electricité Heures Pleines Eté	du 18/04/2023 au 20/04/2023	561 kWh	20,175 c€/kWh	113,18 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 22/03/2023 au 17/04/2023	2 591 kWh	2,436 c€/kWh	63,12 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 18/04/2023 au 20/04/2023	288 kWh	4,477 c€/kWh	12,89 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)					503,76 € HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 22/03/2023 au 20/04/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 22/03/2023 au 20/04/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 21/04/2023 au 20/05/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 22/03/2023 au 20/04/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 22/03/2023 au 20/04/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 21/04/2023 au 20/05/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 22/03/2023 au 20/04/2023	PS pondérée : 96 kW		-101,15 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 22/03/2023 au 20/04/2023	2880.000 kW	3.51 c€/kW	101,15 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 21/04/2023 au 20/05/2023	2880.000 kW	3.51 c€/kW	101,15 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 22/03/2023 au 20/04/2023	2681.000 kWh	5.28 c€/kWh	141,56 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 22/03/2023 au 20/04/2023	1321.000 kWh	3.64 c€/kWh	48,08 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 22/03/2023 au 20/04/2023	5611.000 kWh	2.28 c€/kWh	127,93 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 22/03/2023 au 20/04/2023	2879.000 kWh	1.73 c€/kWh	49,81 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 22/03/2023 au 20/04/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services	0,00 € HT
	Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	INCLUS

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)					36,16 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA			Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 22/03/2023 au 20/04/2023	12 492 kWh	0,05000 c€/kWh	6,25 €		20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 22/03/2023 au 21/04/2023	136,38	21,93 %	29,91 €		20,00 %

Total Hors TVA pour ce site	1 412,78 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette 282,56 €
TVA à 20,00%	1 412,78 € 282,56 €
Total TTC pour ce site	1 695,34 € TTC

Données de comptage	Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)
Identifiant de comptage : 031636424919 Type de compteur : PME-PMI	Opérateur Heures pleines hiver 96
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation	Opérateur Heures creuses hiver 96
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 96	Opérateur Heures pleines été 96
	Opérateur Heures creuses été 96

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)
Heures Pleines Hiver	502054 le 22/03/2023	504735 le 20/04/2023	du 22/03/2023 au 20/04/2023 : Heures Pleines Hiver 27
Heures Creuses Hiver	209257 le 22/03/2023	210578 le 20/04/2023	du 22/03/2023 au 20/04/2023 : Heures Creuses Hiver 27
Heures Pleines Eté	242998 le 22/03/2023	248609 le 20/04/2023	du 22/03/2023 au 20/04/2023 : Heures Pleines Eté 31
Heures Creuses Eté	90631 le 22/03/2023	93510 le 20/04/2023	du 22/03/2023 au 20/04/2023 : Heures Creuses Eté 31

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

22 - 10021327 - 4147 - 40130975
0000977-0002-0002-00



Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),

1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),

1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr